

MAG CHENÔVE

AVEC VOUS



DOSSIER :

AU COEUR DES ACTIONS POUR UNE VILLE APAISÉE

SOM — MAIRE

PAGE 4

Édito

PAGE 5 À 6

Solidarité : Un vent de solidarité et de générosité à Chenôve

PAGE 7 À 8

Les Talents de Chenôve

PAGE 9 À 10

Travail de mémoire : mobilisation de la jeunesse
Hommage à Raymond Coppin

PAGE 10 À 11

Budget 2022 : un budget d'équilibre et d'action

PAGE 12 À 13

Participation citoyenne en actes

PAGE 14

Cadre de vie

PAGE 15 À 21

Dossier : au cœur des actions pour une ville apaisée

PAGE 22 À 23

Tribunes de libre expression

PAGE 24 À 25

Coup de cœur de la Bib'
Agenda et événements associatifs

PAGE 26 À 27

Permanences de quartier
Prochaines visites de quartier

MAG CHENÔVE AVEC VOUS MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130
21 300 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00
communication@ville-chenove.fr
www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet
Direction éditoriale : Justine Lagrange, Émilie Billot
Rédaction : Émilie Billot, Mélanie Guillaume, Éric Kragbé, Justine Lagrange, Suzanne Lavergne, Cécile Martin, Aude Moulin, Pauline Tyliniski
Infographie : Direction de la communication
Crédits photos : Ville de Chenôve
Impression : VIDONNE 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon
Distribution : Adrexo
Dépôt légal à parution | **Tirage** : 7500 exemplaires
Magazine édité le 12/05/2022

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à rgpd@ville-chenove.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



TENIR NOS ENGAGEMENTS

Avec la victoire d'Emmanuel Macron au second tour de l'élection présidentielle, s'est achevée une « drôle de campagne » que les soubresauts de la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont très largement perturbée. Cette séquence politique a été d'abord marquée par la progression de l'extrême-droite qui enregistre, malheureusement, le meilleur score de son histoire avec plus de 13 millions de voix, soit 2,6 millions de plus qu'en 2017. Chenôve résiste mieux à ce danger pour la démocratie en plaçant la candidate du RN (ex-FN) à plus de 7 points en-dessous du niveau national.

Autre fait inquiétant et marquant : 13 millions de nos concitoyens ne se sont pas déplacés le 24 avril dernier pour accomplir leur devoir civique - un record depuis plus de 50 ans - et presque 3 millions d'entre eux ont choisi de déposer un bulletin nul ou blanc dans l'urne. Nul ne peut se satisfaire d'une telle situation et notre ville ne fait bien évidemment pas exception.

Dans une France de plus en plus fracturée par de violents antagonismes, les messages de colère, de méfiance et/ou de défiance envers nos institutions

sont autant d'étapes supplémentaires franchies par un nombre grandissant de nos concitoyens. Celles et ceux qui exercent une responsabilité électorale, du plus haut niveau de l'État jusqu'à l'échelon local, ne peuvent ignorer toutes ces marques de « décrochage républicain » observées élection après élection, sauf à être aveugles, sourds ou inconscients.

À Chenôve, la majorité municipale d'union de la Gauche s'attache avec constance à emprunter le chemin de la concorde, de l'apaisement et du rassemblement de notre ville. Au quotidien, fidèles à nos engagements, nous mettons en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus. Toujours avec la volonté d'agir en solidarité en direction de celles et ceux qui en ont le plus besoin, de continuer à faire vivre à Chenôve de nombreux projets et innovations au service de tous les habitants de notre ville. C'est le sens du mandat porté par chacun des membres de la liste « Chenôve pour Tous » qui, depuis mars 2020, agissent à vos côtés.

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve

UN VENT DE SOLIDARITÉ & DE GÉNÉROSITÉ À CHENÔVE



CHENÔVE SOLIDAIRE ENVERS L'UKRAINE

Face à la situation qui frappe l'Ukraine, la mairie de Chenôve a accompagné le mouvement de solidarité et apporté de l'aide aux populations ukrainiennes. Ainsi, une collecte de dons a été organisée dès les premiers jours du conflit. Réalisée en partenariat avec l'Association des Maires de France et en lien avec la protection civile, cette collecte a permis l'envoi de plus d'une centaine de cartons de produits de première nécessité et autres lits de camps en direction de l'Ukraine pour être distribuée aux personnes concernées.

En complément de cette première action, la Ville s'est également engagée, sous l'égide des services de l'État, à prendre part aux actions permettant de faciliter l'accueil des réfugiés ukrainiens à Chenôve, selon ses possibilités.

Une aide exceptionnelle votée en Conseil Municipal

Enfin, le lundi 4 avril dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une aide exceptionnelle de 5 000 € via le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales afin de financer des opérations humanitaires d'urgence. La Ville de Chenôve consacre une seconde enveloppe de 5 000 € pour soutenir l'action du Secours populaire français menée auprès des Ukrainiens.

En signe de solidarité, la mairie a été éclairée aux couleurs de l'Ukraine et un drapeau du pays confectionné par les aînés de l'Association des Seniors de Chenôve, a été installé sur l'Hôtel de Ville. Une fois encore, les Chenevelièrès et les Cheneveliers ont su faire preuve de solidarité !



AUX PETITS SOINS POUR NOS AÎNÉS

Cette année encore, la Ville de Chenôve a dédié plusieurs actions à destination des aînés de la commune. Le CCAS a notamment organisé la distribution de plus de 580 paniers sucrés aux seniors inscrits à la Maison des Aînés ainsi qu'aux résidents de l'EHPAD implanté sur le territoire communal.

Deux repas des aînés ont également eu lieu au mois de mars : au total, 480 aînés se sont retrouvés lors de ces déjeuners, pour partager, rire et échanger, le tout autour d'un bon menu et d'une animation musicale !

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

Un an après !

Il y a un an, la Ville de Chenôve lançait son plan municipal de cohésion sociale constitué de 10 mesures s'adressant à tous les Chenevelièrès et Cheneveliers avec la volonté de lutter activement contre l'accroissement de la précarité et des inégalités.

Un an après le lancement de ce plan, un premier bilan a été dressé au cours d'une conférence de presse organisée à l'Hôtel de Ville le jeudi 7 avril dernier : sur les 10 mesures qui ont été engagées en 2021, 8 sont réalisées et 2 sont en cours de réalisation.

ZOOM SUR DEUX MESURES PHARES :

UNE MUTUELLE MUNICIPALE ACCESSIBLE À TOUS

Lancée le 13 mai dernier, il s'agit de la première mesure du plan municipal de cohésion sociale : la mise en place d'une mutuelle municipale, accessible à tous les Chenevelièrès et Cheneveliers. Par la signature d'une convention de partenariat d'une durée de trois ans entre la Ville de Chenôve et Aésio mutuelle (organisme affilié à la mutualité française), cette mesure donne la possibilité aux bénéficiaires d'accéder à une complémentaire santé à un tarif plus avantageux qu'une formule de garanties souscrite à titre individuel.

Objectif? Favoriser l'égalité d'accès et de recours aux dispositifs de soins auxquels certains habitants renoncent pour des raisons financières.

Vous avez des questions au sujet de la mutuelle municipale ?

> Des permanences assurées par Aésio mutuelle sont organisées pour répondre à vos questions **de 13h30 à 17h au CCAS (03 80 51 56 11) :**

Les mardis 17, 24, 31 mai et les 7, 14, 21 et 28 juin

> Un stand itinérant tenu par le CCAS pour informer sur la mutuelle municipale et sur le droit à la complémentaire santé solidarité :

- Vendredi 20 mai, de 9h à 11h, à la Maison des Aînés
- Mardi 24 mai, de 16h30 à 19h, au Centre nautique
- Mercredi 25 mai, de 13h30 à 17h, à la Boussole
- Lundi 30 mai, de 9h à 12h, à la MUSSP
- Jeudi 2 juin, de 16h30 à 19h, au Centre nautique
- Vendredi 3 juin, de 15h à 19h, à la Journée Mondiale du Vélo
- Mercredi 8 juin, de 15h30 à 16h45, à la Fabrique
- Jeudi 9 juin, de 13h30 à 16h, Restaurant Municipal Grands Crus
- Mardi 14 juin, de 15h à 17h30, Bibliothèque-Médiathèque
- Mercredi 22 juin, de 13h30 à 16h30, à la Maison du Projet

VERS UN REVENU MUNICIPAL MINIMUM GARANTI

Deuxième mesure phare, l'engagement d'une réflexion sur un Revenu Municipal Garanti (RMG). Dans ce cadre, une étude de faisabilité a été récemment confiée à un cabinet d'études afin d'analyser et de recenser les besoins sociaux sur le territoire.

La mise en place du RMG vise à agir activement contre la précarité et la pauvreté afin de redonner des conditions de vie dignes aux concitoyens. Le lancement d'une expérimentation devrait avoir lieu à partir de 2023.

RAPPEL DES 10 MESURES DU PLAN

- 1 La création d'une mutuelle municipale accessible à toutes et à tous
- 2 L'engagement d'une réflexion sur un Revenu Municipal Garanti (RMG)
- 3 La mise à disposition d'ordinateurs chromebook à chaque élève de CM1
- 4 La création d'un service et d'actions spécifiques dédiés à la jeunesse
- 5 La mise en œuvre d'une action de prévention sociale forte pour prévenir la récidive
- 6 La poursuite du dispositif du Revenu Minimum Etudiant
- 7 La création d'une Maison des Solidarités
- 8 La création d'une Maison Sport-Santé
- 9 La création d'un logement d'urgence pour accueillir les victimes de violences intrafamiliales
- 10 Le soutien actif au monde associatif et aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

Face à l'urgence sociale, amplifiée par les conséquences de la crise sanitaire, nous avons initié au printemps 2021 un plan de cohésion sociale volontariste, autour de dix mesures fortes. En l'espace d'un an, nous avons réalisé huit des dix mesures annoncées, dont le lancement en ce mois de mai d'une mutuelle municipale accessible à toutes et à tous. En effet, notre engagement en faveur de l'accès aux droits, de l'équité de traitement et de la prévention de toute forme d'exclusion est l'un des moteurs essentiels de notre action.



Christiane JACQUOT
adjointe au maire
déléguée à la Solidarité,
à l'Inclusion
et à l'Action sociale

LES JEUNES CHENEVELIERS SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

MERWAN CHETTIR : DU BREAKDANCE À L'ARCHÉOLOGIE, « LA BOUCLE EST BOUCLÉE »

Depuis son plus jeune âge, Merwan Chettir cultive deux passions, le breakdance et l'archéologie. Toutes deux ont pris naissance à Chenôve grâce à de belles rencontres et à son incroyable persévérance.

À l'école maternelle et élémentaire les Violettes puis au collège Le Chapitre, Merwan se laisse facilement tenter par l'oisiveté au détriment du travail. Ses résultats ne tardent pas à s'en faire ressentir.

Mais à 13 ans, lors d'un séjour à l'accueil de loisirs du plateau qu'il fréquente régulièrement, il a une révélation. L'animatrice de la Ville organise à ce moment là, les activités des vacances sur la thématique du hip-hop. Jamel Blissat, aujourd'hui acteur et cascadeur de cinéma, effectue un salto devant lui, puis un passage au sol en tournant sur la tête. Merwan, alors bluffé devant

ce qui lui paraît physiologiquement improbable, se donne le challenge de parvenir au même résultat.

Il décide de rejoindre son ami Jamel Blissat, le collectif de breakdance de Chenôve et de créer avec ses cousins la *Breakdance Family* pour s'investir dans cette discipline.

Et puis un jour, lors d'une balade sur le Plateau de Chenôve, il trouve des petits fossiles d'ammonites. Sa curiosité est une nouvelle fois aiguisée lorsque sa maman lui révèle qu'il y a 20 millions d'années, le plateau était une mer. Merwan, stupéfait, transforme cette découverte en vocation. Il le sait, il deviendra archéologue !

Pendant toutes ces années, ses deux passions s'alimentent l'une l'autre : les voyages en Angleterre, en Grèce lors de battles de breakdance nourrissent son insatiable curiosité et ses entraînements

sportifs intensifs de hip-hop développent sa persévérance et sa ténacité qui le conduiront, quelques années plus tard, à obtenir un master et à réaliser son rêve, devenir archéologue.

À 29 ans, Merwan est un garçon accompli et confie librement que sa rencontre avec le breakdance l'a sauvé. « *Plutôt que de rester au quartier, on partait danser* ». Le partage de cette expérience de vie l'anime aujourd'hui. C'est pourquoi Merwan organise des conférences sur la motivation, le dépassement de soi et donne des clés pour redonner confiance et espoir aux jeunes des quartiers. Contacté par « Et toi en 2024 ? » pour témoigner de son incroyable parcours, quelle ne fut pas sa surprise quand on lui a annoncé que le lieu de son intervention était le collège Le Chapitre. Pour Merwan « *La boucle est bouclée !* ».





LES BACHELIERS MIS À L'HONNEUR

Le vendredi 8 avril dernier, les jeunes cheneveliers ayant obtenu leur baccalauréat (général, professionnel et technologique) avec mention en 2021 ont été mis à l'honneur au cours de la traditionnelle remise du Prix Chenôve des bacheliers. Le Maire et les membres du Conseil Municipal ont ainsi pu féliciter les bacheliers pour leur réussite.



LE TÉMOIGNAGE DE PLAMEDI

*Bac technologique
Sciences et technologies de la
santé et du social*

« J'ai été scolarisée à Chenôve en primaire et au collège et j'ai ensuite décidé d'intégrer le lycée des Arcades à Dijon pour passer mon baccalauréat. Au collège, j'étais plutôt attirée par les métiers de la santé. J'avais une passion pour les Sciences de la Vie et de la Terre et le fonctionnement du corps humain. Mais en Terminale, je me suis finalement orientée dans le social.

J'ai donc obtenu mon bac en 2021, avec mention assez-bien, avant d'entamer une première année en BTS Économie Sociale et Familiale. Malheureusement, je me suis rendue compte au bout de quelques mois que cette filière ne me

correspondait pas. J'ai réussi à intégrer en cours d'année un BTS communication et j'adore ça ! »

Plamedi, un mot pour les Terminales ?

« Avoir mon Bac a été pour moi une vraie joie. J'étais aussi heureuse de rendre fière ma famille. C'est un diplôme important, qui marque le début de la vie d'adulte ! Alors j'aimerais dire aux Terminales de cette année, de donner leur maximum, de ne pas stresser. Je souhaiterais aussi leur dire que même s'ils rencontrent des échecs, ils ne doivent pas baisser les bras ! »



> EN ROUTE POUR LES JO

Depuis l'automne 2021, la Ville de Chenôve est officiellement sélectionnée comme terre de breakdance et pourra accueillir les athlètes pour leurs entraînements au gymnase Louis Curel. En attendant 2024, cette nouvelle discipline olympique doit se doter d'une équipe nationale pour défendre les couleurs de la France. C'est l'association Figure2Style de Chenôve, connue et reconnue internationalement, qui a été désignée pour organiser les pré-sélections régionales. Un battle inter-régional Bourgogne-Franche-Comté / Auvergne-Rhône-Alpes a eu lieu le 24 avril dernier au Cèdre. Prochaine étape, les nationales le 12 juin à Bordeaux !

> Pour suivre l'actualité :

<https://www.facebook.com/Figure2Style>



> UN TROPHÉE POUR IMPROVISER

Depuis 2018, les collèges Herriot et Le Chapitre, la MJC-Centre Social et la Ville de Chenôve se sont associés à la Fondation Culture et Diversité pour proposer aux collégiens de participer au Championnat National de Match d'Improvisation dans le cadre du trophée d'improvisation culture et diversité.

Tout au long de l'année, ces jeunes se préparent à se produire sur scène accompagnés et guidés de leurs professeurs et animateurs. Libérés de la contrainte de mémoriser un texte, ils apprennent à se « lâcher » en jouant avec les mots et les mouvements de leur corps. Le résultat est bluffant ! Rires et ambiance assurés pour les spectateurs qui sont invités à voter tout au long de la soirée pour départager l'une ou l'autre des équipes. Ils participeront en juin à la grande finale nationale à la Comédie française à Paris. Souhaitons-leur bonne chance !

> Rendez-vous sur Facebook et Instagram Ville de Chenôve pour suivre leur parcours !

TRAVAIL DE MÉMOIRE : LA MOBILISATION DE LA JEUNESSE

PORTE-DRAPEAU DE LA CROIX DE GUERRE : UNE RELÈVE ASSURÉE



LE TÉMOIGNAGE DE ROMAIN

Romain, 19 ans, vit et travaille dans la restauration à Chenôve. Depuis l'automne dernier, il participe aux cérémonies commémoratives de la Ville. Nous l'avons rencontré pour comprendre quelles étaient ses motivations.

Comment es-tu devenu porte-drapeau ?

Je fréquente la Fabrique, structure dédiée aux jeunes de 9 à 29 ans, depuis le mois de novembre dernier. Je participe aux ateliers slam. C'est la responsable, Amal que je connais bien qui m'a invité à participer à une première commémoration. Je trouvais que c'était une bonne action, j'ai accepté.

Je me souviens que c'était pour l'armistice, le 11 novembre dernier. J'ai porté les gerbes de fleurs. C'était la première fois que je participais à une commémoration. Je n'avais jamais assisté à une cérémonie avant. C'était très émouvant de rendre hommage à des gens qui se sont sacrifiés.

Pour la 2^e cérémonie, Amal m'a proposé de devenir porte-drapeau. Je porte le drapeau de la Ville, la Croix de Guerre. Pour la commémoration du 8 mai, c'était encore plus émouvant car on a rendu hommage à un ancien porte-drapeau, Monsieur Raymond Coppin.

Penses-tu que la participation de jeunes lors de ces cérémonies du souvenir soit importante et pourquoi ?

Oui c'est très important que les jeunes viennent, c'est l'avenir. C'est bien de les faire participer dès le plus jeune âge pour qu'ils puissent à leur tour transmettre le respect de la mémoire aux générations futures.

Qu'est-ce que cela représente pour toi ?

Pour moi ça représente une grosse responsabilité de rendre hommage aux personnes qui se sont sacrifiées pour que nous puissions avoir un avenir meilleur et pour ne pas les oublier. Et puis ce n'est pas donné à tout le monde de pouvoir porter un drapeau et des gerbes.

La prochaine cérémonie aura lieu le 14 juillet. Si je ne travaille pas ce jour-là, je serais présent avec plaisir !

PARCOURS DE MÉMOIRE 1939-1945 : Découvrez l'histoire résistante de Chenôve grâce au nouveau parcours fléché !

À l'occasion de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, le maire de Chenôve, Thierry Falconnet accompagné du président départemental de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes, Jean Belin, des membres de l'association « Souvenir Maxime Guillot » et de l'adjointe au maire en charge de la Mémoire et du monde combattant, Joëlle Boileau, ont inauguré un parcours de 4,7 km en 9 étapes à travers Chenôve qui explique l'histoire résistante de la ville. Ce parcours participe à perpétuer la mémoire toujours vivante de ces résistants, citoyens d'horizons divers, des hommes et des femmes, pour la plupart domiciliés à Chenôve pendant la guerre, qui ont fait le sacrifice de leur vie parce qu'ils croyaient qu'un monde meilleur était possible.

Pour le découvrir, vous n'avez qu'à suivre la « Croix de Guerre » qui figure sur les flèches au sol : du cimetière jusqu'à la plaque Maxime Guillot, vous pourrez en apprendre plus sur ce parcours de mémoire, à pied ou à vélo ! Un livret explicatif est disponible sur le site internet de la ville, accessible à tout moment durant votre découverte : ville-chenove.fr/parcours-de-memoire





Cérémonie du 14 juillet 2018
Raymond COPPIN au centre,
Emilie COPPIN et Alain CHERIN

HOMMAGE À RAYMOND COPPIN, UN MILITANT PASSIONNÉ

Les plus jeunes comme les plus anciens ont probablement entendu parler du Chenevelier Raymond Coppin. Engagé au sein de l'Association Républicaine des Anciens Combattants de Chenôve depuis 1987 (dont il fut vice-président ainsi que secrétaire du comité d'entente des anciens combattants) comme un hommage à sa mère résistante, il a placé le devoir de mémoire et le souvenir de l'Histoire parmi ses priorités avec le souci de protéger la paix.

Longtemps porte-drapeau, avant que sa fille Émilie ne prenne le relais, c'est en tant que président qu'il a accompagné de nombreux élèves, collégiens ou encore lycéens pour construire des expositions ou récompenser les travaux menés. Tout aussi soucieux de l'avenir que du passé, Raymond Coppin a donné de son temps à l'Association des Pionniers de France. Avec elle, il a choisi de s'occuper des jeunes des quartiers de la ville et n'hésitait pas à prêter main forte pour préparer les sandwiches ou accueillir les parents.

Mais le rendez-vous qu'il ne manquait sous aucun prétexte se déroulait chaque année à Chaux où, pour le compte de l'association, il organisait le concours de pétanque, sa passion. D'ailleurs, il a pratiqué cette discipline plusieurs décennies durant, pouvant compter sur le soutien constant de son épouse Jacqueline, rencontrée alors qu'il avait 18 ans.

À cette époque, en 1968, Raymond Coppin, alors en apprentissage sur les chemins de fer, n'allait pas tarder à rejoindre la SNCF. Tout au long de sa carrière, il mettra son talent à la réparation des locomotives jusqu'à sa retraite en 2005, n'ayant de cesse d'être acteur plutôt que spectateur. Militant du parti communiste, syndicaliste au sein de la CGT, il a également rejoint le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la SNCF pour garantir à ses collègues de travailler sereinement.

Cruciverbiste averti, avec un goût prononcé pour l'astronomie ou encore l'auteur-compositeur Jean Ferrat, incollable en histoire, en géographie mais aussi en sport, il était difficilement mis en difficulté lors de ses parties de Trivial Pursuit en famille, avec sa femme, Jacqueline, et ses enfants Michaël, Thierry, Cédric et Emilie. Cet humaniste bienveillant s'adonnait aussi à la philatélie et ne manquait pas une occasion de soutenir l'équipe de France de football tout autant que le DFCO ou l'AJA.

La Ville de Chenôve rend hommage à ce grand ami qui, jusqu'à ce qu'un cancer ne l'emporte malgré les bons soins prodigués par les équipes du Centre Georges-François Leclerc à l'âge de 72 ans, s'engagea pour sa ville et ses habitants. Il laisse derrière lui une épouse aimante, quatre enfants, neuf petits-enfants et une arrière-petite-fille.

UN BUDGET D'ÉQUILIBRE ET D'ACTION

UN BUDGET TOTAL DE

24 484 594 € + 9 699 990 €

(FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)

34 184 584 €

Maîtrise des dépenses de la ville

+ 1,07 %

Baisse de la dette par habitant

600 € par habitant

- 10 % en un an

Au lieu de **846 €**
dans les villes de même taille

Maîtrise du budget de fonctionnement

+ 2 %

malgré la hausse du coût des énergies de **+ 21%**

** au moment de l'élaboration du budget primitif en décembre 2021*

Progression de l'investissement

+ 16,5 %

Préservation d'une autonomie financière

961 081 € (autofinancement)

avec l'existence de marges de manœuvre permettant de limiter le recours à l'emprunt

1 300 000 €

en faveur de la transition écologique

586 000 €

Accélération du retour de la nature en ville

500 000 €

Rénovation énergétique des écoles

INSCRIRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU COEUR DE L'ACTION MUNICIPALE

DOTER LES SERVICES MUNICIPAUX DE MOYENS ADÉQUATS POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

134 000 €

Modernisation du système téléphonique, des outils et logiciels municipaux

25 000 €

Acquisition d'un module de gestion de la relation avec le citoyen

30 000 €

Achat et pose de panneaux d'informations digitales

+ 136 200 €

Renforcement des moyens humains dans le domaine de la Tranquillité Publique

• **3 500 000 €**

Équipements sportifs : finalisation du gymnase du Mail, réfection du centre nautique, reprise de la surface de la piste d'athlétisme

• **205 300 €**

Culture : études pour l'extension de la bibliothèque-médiathèque, amélioration de l'accueil du Cèdre

• **681 530 €**

Éducation, jeunesse : études sur la reconstruction du centre de loisirs du Plateau, sécurisation des abords des écoles et développement de leurs outils numériques

ÉMANCIPER VIA
L'ÉDUCATION, LE SPORT
ET LA CULTURE

Quatre
priorités
pour 2022

AGIR AVEC TOUS
POUR PLUS
D'INCLUSION

• **132 300 €**

Amélioration de l'accessibilité

• **28 500 €**

Budgets participatifs et fonctionnement des conseils citoyens et participatifs

• **911 500 €**

Maintien du montant des subventions aux associations chenevelièrises

• **70 000 €**

Développement de l'accès au numérique pour tous

• **+ 103 000 €**

Hausse des crédits alloués au CCAS

LE BUDGET EN PRATIQUE

Le budget de la commune est élaboré par le maire en tant qu'autorité exécutive et est adopté par la suite par le conseil municipal après qu'un débat d'orientation budgétaire ait eu lieu.

Ce budget se compose en deux sections :

> **Le fonctionnement** : cette section regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité (charges de personnel, achat de services, paiement des intérêts de la dette, etc.)

> **L'investissement** : cette section recense les dépenses d'équipement ou le remboursement du capital de la dette. Elle est aussi financée par des dotations et subventions de l'État ou d'autres organismes publics.

Ce budget voté est l'acte de prévision des dépenses et des recettes de la collectivité sur un an. C'est pourquoi, il est librement consultable par tous les citoyens !

+0%

d'augmentation pour la 6^{ème} année consécutive de la part communale de la taxe foncière des impôts locaux

Le vote du budget 2022 concilie plusieurs impératifs. Nous avons le devoir de préserver notre équilibre budgétaire dans un contexte délicat, tout en investissant pour les Chenevelièrises et les Cheneveliers, en soutenant activement les habitants les plus exposés aux effets de la crise. C'est chose faite. Nous maîtrisons nos dépenses en augmentant de 16,5 % notre capacité d'investissement. En 2022, nous consacrons notamment 1,3 million d'euros à la réalisation de notre ambition en faveur de la transition écologique, un choix assumé et audacieux à l'image de la création d'un parc de deux hectares de nature en ville dont les travaux démarreront cette année.



Patrick AUDARD
adjoint au maire
délégué à la Vie de la
Cité, à l'Administration
générale, aux Finances et
à la Commande publique

PARTICIPATION CITOYENNE EN ACTES



CONCERTATION KENNEDY LE BILAN

Suite au souhait de LIDL de maintenir son activité sur le quartier Kennedy, une nouvelle phase de concertation a eu lieu du 15 février au 19 avril dernier. Son objectif : informer les riverains et recueillir leurs observations sur les évolutions de la requalification du secteur, qui deviendra réalité d'ici la fin du mandat. Pour ce faire, une exposition sur le projet était visible à la Maison du Projet ainsi que sur le secteur Kennedy et un registre était mis à disposition des habitants pour recenser leurs idées. Au total, cette consultation a mobilisé une centaine de visites, appels, mails et contributions dans le registre. Par la démolition du centre commercial actuel, l'amélioration des circulations, la création d'une place publique en partie végétalisée, la construction de logements neufs de différents types, le maintien d'une offre commerciale de proximité, ce projet a pour but de redonner à Kennedy son rôle d'entrée de ville dynamique, attractive, agréable à vivre et apaisée.

DES DÉCORATIONS PRINTANIÈRES PARTICIPATIVES

Avez-vous remarqué les décorations qui ont orné les allées et les enclos de la Ferme à l'école ? Ces décorations de printemps étaient l'œuvre des jeunes cheneveliers inscrits les mercredis aux activités proposées par la Fabrique.

Tout au long du mois de mars, les enfants ont été invités à la Serre municipale pour confectionner l'ensemble des décorations de printemps qui habillent la Ville. Une action collective mettant en lumière leur implication pour Chenôve et leur créativité. Elle sera d'ailleurs renouvelée prochainement. Bravo à tous !



CHANTIER DU FUTUR GYMNASE DU MAIL : DES VISITES POUR DÉCOUVRIR L'ENVERS DU DÉCOR

Au mois de mars, la Ville de Chenôve a organisé plusieurs visites du chantier du futur gymnase du Mail, à destination des scolaires et des habitants.

Grâce à ces visites, les Cheneveliers ont pu découvrir en exclusivité l'avancée des travaux et entrer en immersion en plein coeur du chantier. Des espaces de réception aux vestiaires, des gradins au parquet : il fallait une bonne dose de projection pour imaginer le gymnase une fois terminé.

Par ce projet innovant et structurant, la commune entend allier sport et transition écologique. En effet, ce nouveau gymnase a pour objectif de remplacer l'ancien, construit dans les années 70, afin d'offrir

de meilleures conditions pour la pratique sportive. Il sera ouvert à une grande diversité de disciplines, en loisir ou pour la compétition, en milieu scolaire ou en club. Plus respectueux de l'environnement, avec son réservoir pour récupérer les eaux de pluie en toiture, ses matériaux durables, ses panneaux photovoltaïques, l'isolation thermique des murs et son raccordement au réseau de chaleur urbain, le bâtiment limitera sa consommation énergétique et son impact environnemental. Les travaux, débutés en mai 2021, devraient s'achever fin 2022.

De nouvelles visites sont prévues au mois de juin avec la Maison du Projet !



CARNAVAL 2022 : SE RETROUVER ENFIN !

Après deux ans d'absence, le Carnaval était de retour dans les rues de Chenôve le dimanche 3 avril dernier. Les Cheneveliers étaient heureux de retrouver cet événement emblématique du début du printemps. Malgré le froid, ils étaient nombreux à défiler dans les rues de la ville, vêtus de leurs plus beaux costumes. En plus de l'incontournable déambulation, plusieurs animations étaient organisées tels que des spectacles de danse et autres représentations musicales. Une après-midi festive qui a fait du bien au moral.

POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE CADRE DE VIE

Des investissements importants sont réalisés par la municipalité pour l'amélioration du cadre de vie à Chenôve. Tour d'horizon des dernières réalisations dans votre ville.

LA PLACE DU 19 MARS ARBORE DE NOUVELLES PLANTATIONS

La place se végétalise avec la participation d'une vingtaine d'élèves de BTS aménagement paysager du lycée Olivier de Serre de Quétigny. L'objectif des travaux est de réaliser une végétalisation expérimentale en adoptant trois procédés différents de travail du sol. Les trois parcelles ont reçu un mélange différent : pour l'une, un mélange de terre végétale et de compost où 9 arbres (3 arbres de Judée, 3 érables champêtres et 3 prunus padus) ont été plantés, pour la seconde, 15 cm de compost pour accueillir 11 arbres (2 aubépines, 3 arbres de Judée, 3 érables champêtres et 3 prunus padus), pour la 3^{ème} et dernière parcelle, 15 cm de terre végétale a comblé la parcelle qui a reçu 9 arbres (3 arbres de Judée, 3 érables champêtres et 3 prunus padus). Les parcelles ont étéensemencées avec un mélange de prairie fleurie adapté aux sols secs puis clôturées.



DES NOUVEAUX ARRIVANTS À LA FERME À L'ÉCOLE

En début d'année, le parc animalier de la ferme à l'école était constitué de 53 animaux de 18 espèces différentes. En avril, 21 nouveaux arrivants ont rejoint ses enclos.

Parmi eux, 2 moutons du Cameroun, 2 lapins « Fauve de Bourgogne », 2 lapins « Gris de Champagne » et trois petites chevrettes, Tesla, Tétine et Toupie pour le plus grand bonheur des petits et grands.

Avec l'arrivée du soleil, venez profiter en famille de ce lieu pédagogique et paisible à deux pas de chez vous, où tout est réuni pour passer un bon moment en pleine nature au pied des vignes.

L'AIRE DE JEUX DE L'ESPLANADE PARABIAGO S'AGRANDIT

Avec l'arrivée des beaux jours, les enfants vont pouvoir prendre de la hauteur en s'élançant sur les nouvelles balançoires qui viennent compléter l'aire de jeux de l'esplanade Parabiago. Ainsi deux balançoires et un siège bébé n'attendent plus que vos bambins en plein cœur du quartier des Grands Crus. Cette nouvelle aire de jeu vient ainsi compléter l'offre des activités existantes autour de la piste de pétanque, de la table de ping-pong, du skatepark et du terrain dédié à la pratique des sports collectifs.



DÉFI VÉLO

Du 1^{er} mai au 31 mai, le défi « Mai à Vélo » prend place dans toutes les villes en France. Initiative nationale visant à promouvoir et à encourager l'usage du vélo, elle est organisée sur l'application Geovélo. Le principe ? Faire monter le compteur des kilomètres parcourus à vélo durant le mois de mai grâce à des sorties en famille ou en privilégiant le trajet au travail à bicyclette plutôt que la voiture. Une action en faveur de la transition écologique, à laquelle la Ville de Chenôve s'associe cette année ! Et le petit plus de la ville ? Une après-midi remplie d'activités et d'ateliers le 3 juin sur l'esplanade de la République pour fêter la journée mondiale du vélo !



AU CŒUR DES ACTIONS POUR UNE VILLE APAISÉE

« Élus, agents municipaux, habitants, nous œuvrons toutes et tous pour que Chenôve soit une ville agréable à vivre pour chacune et chacun. Cette volonté collective se traduit quotidiennement dans les actions que nous menons, les partenariats que nous tissons et dans les projets concrets que nous conduisons. Elle se traduit également par la création du Comité Consultatif de la Tranquillité Publique auquel vous êtes invités à participer. (Voir formulaire de candidature page 17).

Vivre en paix dans sa commune est un droit fondamental pour chaque Chenevelière et chaque Chenevelier, de tout âge et de toute condition. Travailler pour une ville plus apaisée est une préoccupation constante et s'engager sur des questions sensibles comme la tranquillité publique, la prévention de la délinquance, la lutte contre les incivilités qui « empoisonnent » la vie, est un investissement de chaque instant.

Dans ces domaines ô combien délicats qui demandent beaucoup d'énergie et de détermination, avec nos

différents partenaires, nous sommes parties prenantes de plusieurs dispositifs portés par la commune, initiés et financés par l'État, l'institution judiciaire ou Dijon Métropole. Ce dossier central est l'occasion de faire un tour d'horizon des mesures prises au plus près du terrain en matière de prévention et de lutte contre les comportements à risques. Il vous permettra d'avoir une vision plus précise du rôle respectif des acteurs engagés à l'échelle municipale pour la tranquillité publique et pour la sécurité des citoyens dont l'État est garant.

Agir pour une ville apaisée et agréable, c'est également favoriser les initiatives afin de préserver un espace propre tout en tenant compte des enjeux écologiques. Nous avons choisi de mettre en lumière certaines d'entre elles qui montrent à quel point notre commune est active, grâce notamment à l'énergie des plus jeunes d'entre nous. »

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve

Comité Consultatif sur la Tranquillité Publique Agir ensemble pour la tranquillité publique !

Le Maire de Chenôve convaincu que les habitants de la ville sont les premiers acteurs, témoins mais aussi victimes de ce qui se passe sur le territoire de la commune en matière de tranquillité publique a souhaité la création d'un Comité Consultatif sur la Tranquillité Publique.

Suite à cette annonce en Conseil Municipal, le Comité Consultatif sur la Tranquillité Publique (CCTP) a été installé le mardi 3 mai 2022. Il réunit toutes les sensibilités

politiques représentées au sein du Conseil Municipal avec le souhait d'y associer les habitants qui sont en première ligne pour observer les difficultés qui existent.

Pour siéger aux côtés des représentants de la municipalité, chaque conseil citoyen et participatif de la ville désignera son représentant. Sur la base du volontariat, les Cheneveliers pourront également faire acte de candidature pour participer au travail de ce Comité. De manière paritaire, d'âges

différents, six habitants siégeront au sein de cette instance. Si le nombre de candidatures est trop important au terme de l'appel à volontaires le 8 juillet prochain, un tirage au sort des habitants volontaires sera effectué afin de les désigner.

Le Comité Consultatif sur la Tranquillité Publique sera donc un lieu d'information et d'échanges s'appuyant sur l'expertise des élus et des Cheneveliers afin d'agir plus efficacement et tous ensemble.

POLICES, JUSTICE : UNE ACTION COORDONNÉE AU SERVICE DES CITOYENS

Pour améliorer la tranquillité des Chenevelièrès et Cheneveliers au quotidien, la municipalité met en œuvre depuis 2015 une politique équilibrée alliant prévention, médiation et répression si nécessaire. Des moyens renforcés régulièrement avec l'accueil dernièrement de 6 médiateurs sociaux et de 6 éducateurs spécialisés, ainsi que des plans de recrutement pour la police municipale. Un projet global visant à assurer la tranquillité des citoyens, avec des moyens humains et matériels renforcés dans le cadre du champ de compétences fixé.

UNE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE

La tranquillité publique est le socle du bien-être collectif. Avec la présence d'une police municipale renforcée et une coopération toujours plus efficiente avec la Police nationale, la Ville de Chenôve a choisi la complémentarité des services et des compétences pour assurer la tranquillité publique, à ses différents échelons : prévention et répression. Des moyens humains et matériels ont été développés pour contribuer à la tranquillité : plan pluriannuel de recrutement de policiers municipaux, formation et développement des compétences, modernisation de leurs moyens et armement, poursuite du déploiement de la vidéoprotection dans la ville, sécurisation des abords des écoles et de l'espace public...

Les médiateurs sociaux et les éducateurs spécialisés, les services municipaux, mais plus largement l'État, les bailleurs sociaux,

les associations, font partie intégrante de ce dispositif, afin de répondre localement au défi de la cohésion sociale, de la tranquillité et de la sécurité quotidienne.

À travers ses initiatives et ses actions, la Ville développe une politique qui contribue collectivement à renforcer la cohésion entre les habitants.

L'engagement politique est clair et permet d'impliquer autant la municipalité - dans le cadre des compétences qui sont les siennes - que les différents acteurs associés et les citoyens pour répondre à cet enjeu.

Au travers de cette dynamique locale, la Ville propose des conditions favorables à l'harmonie et à l'apaisement, où chacun a la responsabilité d'y contribuer et d'y participer. En ce sens, des espaces

de dialogues et d'échanges sont mis en place avec un conseil citoyen et trois conseils participatifs, tous composés de deux collèges : un collège d'habitants tirés au sort depuis les listes électorales et un collège d'acteurs locaux (associations ou entreprises). Une politique et une dynamique qui permettent d'associer les habitants aux décisions qui les concernent quotidiennement, et de soutenir les initiatives.

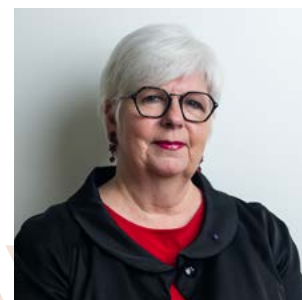
La dynamique et l'entente entre les habitants d'une ville sont liées à son histoire et son avenir. C'est pourquoi ce projet et cette vision globale soutenus par la Ville s'adaptent en suivant l'évolution des besoins et des comportements. L'objectif étant toujours de maintenir un lien de confiance et de renforcer la cohésion sociale dans un cadre de vie apaisé.

RÉUNION SUR LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUES : ouverte à toutes et tous !

Une réunion publique d'information et d'échanges autour de ces thématiques essentielles dans le quotidien de chacun.e se tiendra en présence du Maire, du Procureur de la République et du Directeur départemental de la sécurité publique

> **Mardi 5 juillet 2022 à 18h**
Salle des fêtes de l'Hôtel de ville

Nous avons fait le choix à Chenôve d'une police municipale forte, avec des effectifs renforcés et des perspectives de montée en compétences, pour une police de proximité, vue, connue et reconnue, dans le cadre d'intervention qui est le sien. La coopération de tous les acteurs de la tranquillité et de la sécurité publiques reste néanmoins l'une des clefs de notre réussite collective pour une ville apaisée.



Joëlle BOILEAU
adjointe au maire

déléguée à la Tranquillité publique, aux Travaux, à la Préservation et valorisation du patrimoine, à la Mémoire et au monde combattant

DOSSIER AU CŒUR DES ACTIONS POUR UNE VILLE APAISÉE



ASVP Sensibiliser et prévenir

Vous les avez sûrement déjà croisés aux abords des écoles, aidant les piétons à traverser en toute sécurité. Mais qui sont-ils ? Premiers agents de sensibilisation et de prévention de terrain, les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), rattachés au responsable de service de la police municipale, travaillent en binôme. Ils sillonnent la ville, surveillent l'espace public et participent à aussi

assurer la tranquillité de la population. Les ASVP travaillent en semaine, mais également certains week-ends notamment lors des cérémonies commémoratives ou d'autres manifestations municipales. Outre leur mission de protection des abords des établissements scolaires, ils veillent au respect de la réglementation en matière de stationnement et sensibilisent à l'environnement.

POLICE MUNICIPALE Répondre aux préoccupations des habitants

Les neuf policiers municipaux surveillent l'espace public, à pied, à VTT ou en voiture. Dans ce cadre, les agents, hommes et femmes, disposent d'un armement adapté (pistolet semi-automatique) pour leur propre sécurité et à des fins de dissuasion aussi. Prévention, contrôles de vitesse, surveillance des zones de stationnement, verbalisation : la sécurité routière est au cœur des missions de la police municipale, épaulée par un centre de visiosurveillance (caméras de vidéo protection).

Les agents relèvent aussi les infractions aux arrêtés de police du maire, ou au code de l'environnement. « *Le maître mot qui conduit toute l'action de la police municipale reste la proximité. L'équipe sera d'ailleurs renforcée d'ici 2023 – soit 12 agents - afin de créer toujours plus de lien auprès de la population et monter en compétences* », explique François Chapuis, directeur de la tranquillité publique de la ville.



POLICE MUNICIPALE, POLICE NATIONALE, JUSTICE Des rôles bien définis, une interconnexion permanente

Les deux polices, municipale et nationale, œuvrent en complémentarité au service des citoyens. L'action de la première est placée sous l'autorité du maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, tandis que la seconde est pilotée par l'État. Si la police nationale, dans ses différentes entités, détient un pouvoir d'investigation et d'enquête que n'a pas la police municipale – par exemple celui de placer un individu en garde à vue – les deux polices possèdent néanmoins des prérogatives similaires,

comme la surveillance de la voie publique, la prise en charge de victimes potentielles ou l'accueil du public. Leur coordination effective, inscrite dans le cadre d'une convention communale renouvelée en 2020, est donc essentielle pour maintenir la tranquillité et la sécurité de tous grâce à la définition précise du cadre partenarial et à un échange permanent d'informations. Leur travail de terrain est également subordonné à la Justice autour d'un acteur majeur, le Procureur de la République, qui

dirige notamment le travail mené par la Police judiciaire dans le domaine de la lutte contre les trafics de produits stupéfiants de grande ampleur. Les acteurs de la chaîne de la tranquillité et de la sécurité publique sont ainsi interdépendants : les missions des uns sont essentielles à l'efficacité des autres. Avec en fil conducteur : garantir la tranquillité et la sécurité, la première des libertés de tous les habitants sur tous les quartiers.

DE LA PRÉVENTION À LA MÉDIATION

Depuis le début de l'année, la Ville de Chenôve bénéficie du recrutement de nouveaux professionnels issus de la médiation sociale et de la prévention spécialisée, pour aller à la rencontre des jeunes les plus en difficulté. L'objectif de ce dispositif national appelé « Bataillons de la prévention » est de remettre l'humain au cœur d'un projet d'apaisement et de tranquillité dans les quartiers prioritaires.



La Fabrique

> 11 bis rue Armand Thibaut
03.80.51.55.35
> En savoir plus :
www.ville-chenove.fr/la-fabrique-0

LA FABRIQUE : FAIRE AVEC ET POUR LES JEUNES

C'est une maison dédiée aux jeunes, dans son symbole du foyer et de ses actions. Créée en 2021 en même temps que la direction de la jeunesse, La Fabrique ouvre ses portes aux jeunes de la ville, de 9 à 29 ans. Un premier axe de missions s'organise autour de la prévention sociale et l'accompagnement à l'insertion et à l'emploi. L'objectif est alors d'aider les jeunes à se réaliser, les accompagner vers l'autonomie. Chaque deuxième vendredi de chaque mois, un « Apéro de l'info » est organisé pour échanger, partager, s'informer, de manière plus informelle et spontanée. Sur inscription, chaque jeune peut ensuite venir, CV et lettre de motivation en poche, pour rencontrer des professionnels conviés au rendez-vous et venus les soutenir dans leurs démarches (préparation à un oral, à un entretien, répondre à une candidature...)

Un deuxième pôle d'actions se développe autour de l'information, avec le point réseau Info Jeunes. Un lieu d'écoute, de conseils et d'accompagnement gratuit qui

passé en revue tous les domaines pour être bien informé : études, formation, emploi, loisirs, santé, logement, mobilité... L'objectif étant d'apporter une réponse individualisée et adaptée à chaque jeune.

« On aimerait que les jeunes prennent la main sur le projet, et pour cela l'information doit passer, aller jusqu'à eux et leur famille également. Ensuite on fait avec eux, on les accompagne », partage Amal Nazhari, responsable du service jeunesse. Plus de 150 jeunes sont inscrits à La Fabrique et en poussent régulièrement les portes. Ce lieu leur permet d'imaginer et construire ensemble leurs projets, en valorisant l'apprentissage de la citoyenneté et leur engagement.

Le dernier axe d'intervention se concentre autour de l'animation jeunesse. Des activités de loisirs et sportives encadrées par des animateurs sont proposées en semaine, des séjours ou des visites à thèmes pendant les vacances scolaires.

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE LA CÔTE-D'OR, UN LIEU PRIVILÉGIÉ D'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Placée sous l'autorité conjointe du Président du Tribunal judiciaire de Dijon et du Procureur de la République, la Maison de Justice et du Droit (MJD) de la Côte-d'Or se situe à Chenôve, au cœur du quartier du Mail. Lieu d'accueil, d'information et d'orientation gratuit, ouvert à tous les citoyens à la recherche d'un accompagnement ou d'un renseignement juridique en cas de litige, la MJD est un acteur essentiel de la défense des victimes et de l'accès aux droits. Des consultations juridiques gratuites d'orientation sont proposées auprès d'avocats, de notaires ou d'huissiers. Un délégué du défenseur des droits aide à résoudre les problèmes rencontrés avec l'administration tandis que plusieurs associations assurent des permanences dans les locaux ainsi que les conciliateurs de justice pour le règlement des conflits entre particuliers.

> La MJD au cœur de l'écosystème social chenevelier

La MJD s'intègre pleinement au sein de la labellisation France Services obtenue par la ville en janvier dernier. La MJD, en complémentarité avec le CCAS et la Poste, sont en effet la porte d'entrée d'une quinzaine de partenaires administratifs pour faciliter les démarches des concitoyens dans leur quotidien, de la recherche d'emploi aux allocations familiales en passant par l'accès aux droits. En outre, la Ville de Chenôve s'engage aux côtés de la MJD en mettant à disposition un agent municipal à temps plein auprès du public accueilli, avec également des missions d'écrivain public.

SENSIBILISER POUR MIEUX PRÉVENIR

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une opération de sensibilisation de lutte contre les violences faites aux femmes et comportements sexistes dans les transports en commun a été organisée en partenariat avec la Ville de Chenôve et Keolis Dijon Mobilités. Plusieurs actions ont été mises en place aux côtés de référents de Keolis, mobilisés dans les transports avec un point information installé sur l'Esplanade de la République. Leurs objectifs, créer des échanges, rappeler le numéro d'urgence ou les gestes simples pour agir.

« Nous souhaitons à travers cette journée sensibiliser les usagers aux faits et comportements de violence. Leur donner des clés pour savoir comment réagir, en tant que victime mais aussi en tant que témoin, sans se mettre en danger et sans mettre en

danger la victime », témoigne Valérie Le Pottier, directrice des Ressources humaines chez Keolis Dijon Mobilités. Un temps fort et un engagement commun partagés également avec le CCAS, la police municipale, la Maison des jeunes et des élèves du lycée professionnel Antoine présents lors de cette action, et sensibles aux mises en scène de saynètes interprétées par la LISA 21, ligue d'improvisation. Jouer pour mieux sensibiliser, les comédiens professionnels ont rejoué des situations d'agressions ou de comportements sexistes pour interpeller les usagers.

D'autres actions de médiation pourraient être mises en place prochainement, en partenariat avec les acteurs locaux, pour renforcer la sensibilisation et perpétuer les comportements bienveillants au sein de l'espace public.



Les bataillons de la prévention : Quesako ?

Comme 44 autres quartiers prioritaires en France, le quartier du Mail, identifié « Quartier de reconquête républicaine », bénéficie de ce dispositif impulsé par l'État.

L'objectif de ces « bataillons de la prévention » est de prévenir la bascule dans des comportements déviants tout en apaisant les quartiers les plus exposés à la délinquance juvénile.

Les « bataillons de la prévention » ont ainsi pour mission d'aller vers les jeunes des quartiers les plus en difficulté pour les reconnecter à la société, notamment sur les champs de la scolarité, la formation et l'emploi afin de prévenir les actes de délinquance et de violence en retissant des liens au travers de binômes composés d'éducateurs spécialisés et de médiateurs sociaux.

Une formule paradoxale donc pour un projet qui se définit au travers d'une relation éducative et de confiance, au quotidien. « Ce dispositif vient renforcer à Chenôve les acteurs du territoire, avec la création de 6 postes de médiateurs sociaux et de 6 éducateurs spécialisés. Ce sont des renforts pour accompagner les jeunes, cette sémantique n'est pas adaptée », note Hervé Françonnet, directeur de l'association Médiation et Prévention Dijon Métropole, en charge du recrutement et de la gestion de cette équipe.

PRÉVENTION ET MÉDIATION : Deux démarches complémentaires

Recrutés par l'association Médiation et Prévention Dijon Métropole, les six nouveaux médiateurs sociaux et les six éducateurs de rue vont travailler en complémentarité avec des objectifs convergents : lutter contre le décrochage, prévenir la bascule vers la délinquance. Recrutés puis formés en début d'année, ils accompagnent depuis quelques semaines les jeunes en lien étroit avec le service éducation de la Ville et les partenaires locaux dédiés à l'éducation, la jeunesse, la parentalité, l'insertion.

Sur le terrain, seuls les médiateurs sont identifiés par leur tenue. Parmi les nouvelles recrues, qui complètent un binôme déjà en place, deux sont dédiées à la réussite scolaire avec une présence quotidienne au sein des collèges Edouard Herriot et Le Chapitre, pour travailler sur le décrochage scolaire, la recherche de formation et le lien avec les familles. Une présence rassurante qui s'étendra à l'extérieur aux heures de sorties d'écoles maternelles et primaires, lors des pauses méridiennes, des trajets école-domicile. Repérer, prévenir, soutenir, accompagner. Les médiateurs sociaux intègrent « l'aller vers » comme un levier dans leur démarche auprès de la jeunesse. Les quatre autres postes sont dédiés à la médiation

sociale auprès des jeunes de 16 à 25 ans. Ils encadrent également les activités proposées par le service jeunesse de la Ville. « L'objectif est de restaurer le lien social », complète Hervé Françonnet, directeur de l'association Médiation et Prévention. Non loin d'eux sur le terrain, les éducateurs de rue parcourent la ville à la rencontre des jeunes en difficultés pour les écouter et s'ils le souhaitent, les accompagner dans un projet. Libre adhésion et anonymat sont les principes fondamentaux de la prévention menée par ces éducateurs auprès des jeunes de 9 à 15 ans. Leurs premières missions sont le travail de rue et le soutien parental. Une fois la relation de confiance instaurée, au fil du temps, les médiateurs sont là pour orienter les jeunes sur les dispositifs dont ils peuvent bénéficier et les informer de leurs droits en les guidant via le service jeunesse ou les structures d'accompagnement adaptées. Ils œuvrent également à la lutte contre les absences, le décrochage et l'exclusion.

« L'objectif est qu'ils se prennent par la main, que le jeune devienne auteur de sa vie. On lui fait comprendre : c'est toi qui écris, moi je t'accompagne », partage le directeur de l'association Médiation et Prévention.

Un accompagnement par l'association Médiation et Prévention Dijon Métropole

Les éducateurs de rue interviennent depuis le début de l'année dans six quartiers de la métropole retenus dans le cadre de ce dispositif : le Mail à Chenôve, Fontaine d'Ouche et Grésilles à Dijon, Bief du Moulin et Guynemer à Longvic et le centre-ville de Quetigny. Avec un budget de près de 630 000 euros, l'État - qui a investi 26 millions d'euros au niveau national - interviendra spécifiquement dans le quartier des Grésilles, à Dijon, et dans celui du Mail, à Chenôve.

LE CIVISME, TOUS ACTEURS !

Propreté, stationnement, nuisances sonores... la municipalité prend des décisions pour organiser le cadre de vie du territoire, mais elle ouvre également la réflexion à tout un chacun, afin de dessiner collectivement des propositions pour améliorer la vie de tous au quotidien. Avec un fort tissu associatif, des instances citoyennes, des espaces publics réaménagés... des moyens sont donnés aux habitants pour les encourager à agir et améliorer le vivre-ensemble.



LE PLOGGING, UNE INITIATIVE ÉCOLO ET SPORTIVE

Le « plogging » ou « éco-jogging », est une activité qui allie sport ou détente, et environnement. En courant, en marchant ou même à vélo, cette initiative citoyenne permet de faire du sport tout en ramassant les déchets.

Ce projet, initié lors de l'été 2021 par le service jeunesse dans son axe Animation-Loisirs, est de proposer un atelier plogging à chaque semaine de vacances scolaires, généralement un vendredi. La matinée (10h/12h) est consacrée au plogging, et un atelier de sensibilisation autour du tri et de la gestion des déchets est proposé l'après-midi.

En moyenne, une douzaine de jeunes âgés entre 9 et 15 ans y participent. Ponctuellement, d'autres partenaires comme la Prévention sociale peuvent être associés.

Grâce à l'appui des Services Techniques de la Ville, les participants sont équipés de pinces « ramasse-déchets », et un véhicule passe ramasser les sacs de déchets, lorsque la « collecte » est importante. La quantité de déchets collectés à chaque plogging est estimée entre 10kg et 15kg. Lors de la collecte, 3 sacs de couleurs différentes permettent de trier les déchets : 1 déchets ménagers, 1 plastique

recyclable, 1 verre. Les déchets sont ensuite jetés dans les poubelles spécifiques.

« Toutes les actions que nous menons et activités que nous proposons, qu'elles soient sportives, de loisirs, culturelles, ont une visée d'éducation à la citoyenneté, grâce à la transmission de valeurs telles que le respect de soi, des autres, de l'environnement, la tolérance, l'écoute pour un mieux-vivre ensemble », témoigne Thierry Jury, directeur de l'Éducation et de la jeunesse à la Ville.

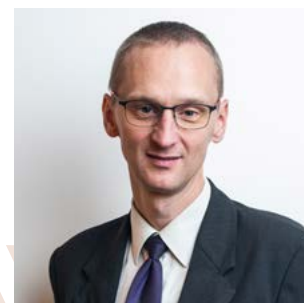
NE SORTEZ PLUS VOS ENCOMBRANTS N'IMPORTE QUAND !

Vos objets sont récupérés au pied de votre immeuble et c'est gratuit ! Découvrez les dates de passage à Chenôve :

- 09 juin 2022
- 23 juin 2022
- 07 juillet 2022
- 22 juillet 2022
- 05 août 2022
- 23 août 2022
- 07 septembre 2022
- 23 septembre 2022
- 07 octobre 2022
- 21 octobre 2022
- 08 novembre 2022
- 22 novembre 2022
- 07 décembre 2022
- 21 décembre 2022

La qualité de notre cadre de vie se manifeste en premier lieu par le niveau de propreté de nos espaces publics. Nous y veillons activement avec les agents de la ville au quotidien dans tous les quartiers de Chenôve.

Mais chacune et chacun en est également responsable. C'est pourquoi nous lançons une campagne de civisme avec l'objectif de renforcer cette prise de conscience collective. Il n'y a pas de petits gestes pour préserver la propreté de notre ville, elle est l'affaire de tous !



Ludovic RAILLARD
adjoint au maire

délégué à la Vie associative, à la Participation citoyenne, à la Lutte contre les discriminations, à la Propreté et au cadre de vie

DOSSIER AU CŒUR DES ACTIONS POUR UNE VILLE APAISÉE



CAMPAGNE DE CIVISME : STOP AUX INCIVILITÉS !

De petits gestes peuvent avoir de grandes conséquences au quotidien. Pour prévenir, sensibiliser les habitants à ces gestes d'incivilités, une campagne d'affichage va être diffusée sur le réseau d'affiches, le site internet et les réseaux sociaux de la ville. « L'objectif est de maintenir le cadre de vie correct pour chacun », confirme Clément Boisson, agent de développement local au sein de la direction cohésion sociale et urbaine. Pour exemple de ces incivilités, des dépôts d'encombrants, des jets d'ordures, des cages d'escaliers dégradées ou le nourrissage de pigeons. « C'est problématique, les gens leur donnent à manger, et les pigeons s'installent sur les balcons, souvent non utilisés. Les fientes abîment les bâtiments », explique Clément Boisson, dont les missions sont réalisées en partenariat avec l'association Médiation & Prévention Dijon Métropole, le CCAS, les bailleurs sociaux...

L'objectif premier est de sensibiliser les habitants, lors de tournées sur le terrain, et de les orienter dans leurs démarches liées à leur cadre de vie, privé ou public. L'objectif est aussi de rappeler les règles de vie si elles ne sont pas respectées, en renforçant les actions aux côtés des AVSP de la ville. « Les habitants peuvent venir à la Maison du projet pour être informés et accompagnés. Mais nous n'avons pas toujours la solution immédiate pour résoudre toutes les demandes ou signalements. » Chaque geste citoyen et civique préserve l'environnement et la qualité de vie de tous.

La Maison du projet
> 12-14 rue lamartine
03.80.51.56.10



LES NUMÉROS UTILES

Signalement, problème de voisinage, incivilités, objets trouvés...

> POLICE MUNICIPALE
03 80 51 55 75

7 Rue de Longvic
Accueil du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30
Horaires d'accueil téléphonique
du lundi au vendredi
8h30 à 19h
Rubrique « je signale »
sur www.ville-chenove.fr

> ASSOCIATION MÉDIATION ET PRÉVENTION DIJON MÉTROPOLE
03 80 35 29 21

contactmediation@agdm.fr
Accueil du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

> COMMISSARIAT DE CHENÔVE
03 80 54 03 60

psq-21@interieur.gouv.fr
12 rue de la Fontaine du Mail
Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 18h

> POLICE SECOURS > POMPIERS

17 18

Aides juridiques,
accompagnement,
écoute et conseil

> MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE LA CÔTE-D'OR
03 80 51 78 30

mjd.tgi-dijon@justice.fr
8 rue des Clématites, 21300 Chenôve
(ligne T2 tram – arrêt « Le Mail »)
Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Pour le bien-être de chacun et le respect collectif, adoptons les règles de bon voisinage encadrées par l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999.

Ainsi les bruits de travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers sont autorisés :
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Les bruits de travaux de chantier pour les travaux lourds et de rénovation complète par des entreprises sont autorisés :
de 7h à 20h du lundi au samedi.

Tribunes libre expression

UN CHOIX... DE BON SENS

La liste « Le Bon Sens » conduite par Philippe Neyraud en 2020 a été construite dans un esprit d'ouverture républicaine, avec des sensibilités politiques diverses, à l'exception des extrêmes.

Ainsi a-t-elle été rejointe par Philippe Singer, premier adjoint honoraire de la Ville et représentant de « La République en Marche ».

Les deux élus travaillent en bonne intelligence, dans un esprit à la fois critique et constructif, en ayant avant tout en tête l'intérêt des habitantes et des habitants.

Quant aux élections présidentielles qui viennent d'avoir lieu, il va sans dire que pour eux, le choix à faire était un choix... de bon sens républicain...

Philippe NEYRAUD - LR
Philippe SINGER - LaRem
Le Bon sens à Chenôve

OÙ EN EST LA FRANCE ? OÙ EN EST CHENÔVE ?

Emmanuel Macron, Président de la République, a été réélu, il est LEGITIME. Les partis traditionnels, campés sur leur anti-macronisme n'ont rien proposé, permettant au RN de passer pour le défenseur des plus fragiles et de la classe ouvrière, et à la France Insoumise d'entretenir l'idée d'une révolution qui ne sera que la chienlit.

Parce que Ville ouvrière et sociale-démocrate, Chenôve porte l'idéal du bien commun, de l'humanisme, Chenôve se doit d'être mobilisée pour

les législatives.

Chenôve réveille toi, n'insultons pas ni notre passé, ni notre avenir !

Dominique MICHEL
Avançons pour Chenôve

TEXTE NON REÇU

Saliha M'PIAYI
Territoire de Progrès

L'UNITÉ DES GAUCHES INCARNÉE À CHENÔVE PAR VOTRE MAJORITÉ MUNICIPALE

Confrontés à la complexité de l'élection présidentielle, marquée par la division des gauches et la montée de l'extrême-droite, le tout à l'avantage du Président sortant qui aura marqué entre autres pendant 5 ans son rejet des pouvoirs locaux et des corps dits « intermédiaires », son désintérêt manifeste pour les classes populaires et les difficultés qu'elles rencontrent, son choix d'une politique qui fracture un pays et divise les Français, les électeurs de Chenôve ont fait le choix d'un message clair !

En reléguant localement la candidate de tous les extrêmes à un score très inférieur à son résultat national au second tour, les cheneveliers ont confirmé leur attachement profond aux valeurs de la République, leur rejet de toutes formes de haine et de discrimination, ainsi que leur désir d'unité et de solidarité, comme à chaque fois que la question leur a été posée.

En 2020, c'est bien le choix de l'unité que nous avons fait à Chenôve à travers la liste « Chenôve pour tous » devenue depuis votre majorité suite au premier tour de l'élection municipale. Une majorité municipale composée de femmes et d'hommes issus de parcours et d'engagements divers. Une majorité municipale constituée de chenevelièrises et de cheneveliers issus des différents quartiers de la ville, fière de son histoire et de son identité. Une majorité municipale

qui rassemble les sensibilités de gauche et de la société civile, qui a chevillé au corps l'amour de Chenôve, et la conduite d'une politique progressiste et émancipatrice pour notre ville, pour ses habitants.

Nous incarnons à Chenôve l'unité des gauches, pour l'intérêt général au service de l'ensemble de nos concitoyens, sans exclusive philosophique, politique ou religieuse, mais avec l'exigence qu'impose chaque jour sur notre territoire, le délaissement présidentiel et gouvernemental des plus faibles.

Dans ce moment décisif où se tourne la page des illusions perdues, votre majorité d'unité des catégories populaires et de la classe moyenne face à la lâche indifférence des bénéficiaires temporaires et passifs du système inégalitaire actuel, réaffirme sa volonté de conduire des projets qui irriguent sans cesse les valeurs cardinales d'égalité, de justice sociale et d'écologie, dans la transparence et la clarté des choix, dans le respect des nuances de chacun.

A Chenôve, votre majorité municipale, dans toutes ses composantes, poursuivra son action au quotidien et persistera, quoi qu'il advienne, à mettre en œuvre le mandat clair d'unité que vous lui avez confié en mars 2020.

Patrick AUDARD
Brigitte POPARD,
Coprésidents
Léo LACHAMBRE, porte-parole
Thierry FALCONNET,
Ludovic RAILLARD,
Christiane JACQUOT,
Nouredine ACHERIA,
Aziza AGLAGAL,
Mongi BAHRI
Brigitte BERTHE
Christine BUCHALET,
Stéphanie DROUIN
Jean-Marc FOMBARLET
Julienne FIOSSONANGAYE
Didier GIRARD
Pascal KELLER
Jamila de LATOUR D'AUVERGNE,
Nezha NANG-BEKALE
Saliha OUARTI
Anne VILLIER
Hana WALIDI-ALAOUI
Groupe « Chenôve pour tous »
contact@chenovepourtous.fr

18 MINUTES

C'est le temps consacré par les deux candidats à l'élection présidentielle pour évoquer un sujet majeur : l'écologie. Il y a 20 ans Jacques Chirac disait « Note maison brûle et nous regardons ailleurs ». Force est de constater que la situation n'a guère évolué malgré les rapports du GIEC qui continuent à nous rappeler qu'il y a urgence à agir.

La prise de conscience au plus haut sommet de l'État ne semble pas être pour maintenant. Un mince espoir était né avec la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) mais cet espoir a été vite douché. Pourtant l'enjeu écologique est une problématique qui englobe aussi la justice sociale et la démocratie.

Justice sociale car la crise écologique ne touche pas tout le monde de la même manière. Dans le monde mais aussi au sein des pays dits occidentaux, ce sont les populations déjà fragilisées qui subissent le plus violemment les problèmes environnementaux liés à l'alimentation, au logement aux transports... Démocratie car le détricotage des 150 propositions faites par la CCC démontre que si les institutions sont prêtes à lancer des concertations, des conventions, qui produisent des choses intéressantes, au final elles ne sont pas décisionnaires. On en reste à des formes de consultation.

La transition écologique est un engagement fort de cette majorité qui se traduit par la réalisation des actions concrètes : alimentation bio dans les restaurants scolaires, clauses de performances énergétiques dans les marchés publics, végétalisation. La ville soutient aussi les actions menées par la MJC-CS et sa Boite à vélo, véritable lieu de lien social, et acteur de mobilité connu et reconnu.

Plus récemment le nouveau président du Club Grand Sud a déclaré vouloir « lancer la création d'une voie douce entre Longvic et Chenôve ». L'expertise d'usage est essentielle pour permettre d'avancer.

Si nous constatons une certaine inertie dans les institutions d'Etat à prendre en compte ces enjeux, il nous faut localement prendre et/ou encourager les initiatives en lien avec nos partenaires locaux (entreprises, Dijon Métropole, conseils participatifs/citoyen/Jeunes enfants).

Il nous faut nous saisir collectivement de ces enjeux environnementaux, ne pas se limiter à faire des discours ou à en débattre mais être dans la démocratie du faire, concept défendu par la sociologue Geneviève Pruvost et repris par les mouvements d'éducation populaire.

Bruno HABERKORN,
Président
Sylvain BLANDIN
Yves-Marie BRUGNOT
Sophie MOREAU
Groupe « Solidarité et
Écologie pour Chenôve »

NE PAS BOUDER SON PLAISIR !

La campagne présidentielle n'a pas su nourrir l'espoir. Le défi : transformer complètement le quotidien, avec en urgence absolue les populations qui connaissent le plus la gêne, la difficulté, les embarras quotidiens.

Difficultés d'accès à l'emploi, à un salaire digne, à la formation, au logement, à la réussite scolaire. Difficultés à vivre dans un environnement sain, à se nourrir correctement, avec de bons produits, vendus à des prix très corrects et qui ne viennent pas du bout du monde. Difficultés à se déplacer parce que les carburants deviennent un luxe pour les plus petits budgets, parce que les transports en commun, bien développés sur l'agglomération dijonnaise, et donc sur Chenôve, sont vite très chers quand on veut voyager en train en famille. Difficultés à se déplacer parce qu'il n'y a pas encore une véritable priorité nationale aux transports collectifs et à l'usage du vélo.

Les accords signés à gauche ? Une dynamique, un espoir, collectifs. ET CA POURRAIT BIEN TOUT CHANGER.

PS, EELV, Génération.S, PCF, et les élus amis, mènent à CHENÔVE une politique ambitieuse, pour répondre à de multiples défis économiques, sociaux, démocratiques. Dans le respect des équilibres écologiques. En intégrant toutes les générations. En faisant de la jeunesse la grande priorité municipale. UNE POLITIQUE DE LA GAUCHE UNIE, A CHENÔVE, ON SAIT CE QU'ON Y GAGNE !

La Nouvelle Union Populaire Ecologiste et Sociale (NUPES) rassemble Insoumis, EELV et Génération.S, Communistes et Socialistes. D'accord sur les principales urgences de leur gouvernement pour le mieux-être économique, social, écologique, citoyen.

Exemples ?

- hausse immédiate du SMIC à 1400 € nets, hausse immédiate des salaires,
- rétablissement de l'ISF,
- retraite à 60 ans (et non 62, 64, 65, et pourquoi pas 67 ans ?),
- blocage des prix des produits de première nécessité,
- encadrement des loyers, construction de logements publics aux normes écologiques,
- développement des services publics sur tous les territoires, avec priorité à la santé et à l'éducation.

Ne laissez pas passer la possibilité de mettre enfin en échec Macron, ses cabinets de conseils, ses ministres, ses préfets. Au service des plus puissants.

« La retraite à 65 ans, quelle connerie », disait une vieille dame de 95 ans en déposant son bulletin dans l'urne.

Pour que cette vieille dame voit une France réconciliée avec sa jeunesse, pour rendre l'espoir au monde du travail, envoyez une ou un député/e NUPES à l'Assemblée Nationale.

Groupe « communiste,
républicain,
intervention citoyenne »

Coups de coeur de la Bib

PLACE COLUCHE | 03 80 51 55 09 | BIBLIOTHEQUE@VILLE-CHENOVE.FR | WWW.BIBLIOTHEQUE.VILLE-CHENOVE.FR

JEUNESSE



Mon petit guide nature Chez Rusti kids la collection

Par l'envie de faire découvrir la nature aux petits, les créateurs de cette collection proposent des ouvrages à la fois instructifs et ludiques sur la nature et ses petits habitants. Ils ne se contentent pas de parler de la faune et de la flore, et de rester dans la théorie : grâce à des activités, mais aussi des jeux et des questionnaires, ils permettent aux enfants d'acquiescer de véritables connaissances en les faisant passer à la pratique.



Parler de la nature avec les enfants, des plantes, des arbres, mais aussi de tous les petits insectes et animaux qui la peuplent, permet aussi d'évoquer la nécessité de préserver notre planète : chaque plante, chaque insecte, a une place importante dans l'équilibre de la nature.

Si RustiKid est une collection de livres dédiés aux enfants, il est certain que les adultes auront envie de les prendre pour eux !

ADULTE



Le temps des grêlons Olivier Mak-Bouchard Ed. Le Tripode, 2022

Incroyable : du jour au lendemain, il n'est plus possible de photographier des humains : des paysages, des objets, des animaux, oui, mais les humains n'apparaissent plus sur les clichés. La stupéfaction est à son comble lorsqu'on s'aperçoit que les personnes photographiées ou filmées depuis l'invention de la photo reviennent sur Terre. Lorsque Victor Hugo ou Arthur Rimbaud réapparaissent, c'est la folie, mais très vite, la situation va devenir très compliquée...

Par l'auteur du remarqué «Dit du Mistral», un nouveau roman extraordinaire, qui mêle réalisme et fantastique, émotion et humour, à découvrir de toute urgence !

MUSIQUE



My Morning Jacket 2021

Ce groupe un peu méconnu chez nous délivre depuis plus de 20 ans un rock inspiré par les grands anciens, Neil Young en tête. Le nouvel album du groupe américain fait la synthèse entre les premiers albums ancrés dans la tradition américaine et la Country et les albums plus récents plus proches du psychédéisme avec beaucoup de claviers. À découvrir d'urgence !

ADOS



Plein gris Marion Brunet - PKJ, 2021

Emma, Clarence, Elise et Sam, fans de voile, et Victor, un « terrien », forment une bande d'amis soudée. Jusqu'à cette croisière qui aurait dû couronner leur année de terminale, et se finit par la mort de Clarence, le leader du groupe. Quand de surcroît une tempête phénoménale s'annonce, les émotions, les rancœurs et les angoisses se cristallisent... Un huis clos haletant où se mêlent l'intime et les peurs qui sommeillent en nous. Magistral !

BANDE DESSINÉE ADULTES



Le poids des héros David Sala - Casterman

«J'ai toujours eu conscience qu'il fallait parler de l'histoire de mes grands-pères, mais j'ai longtemps manqué de force pour aborder ce sujet, et je ne me sentais pas à la hauteur. Je me suis rapidement aperçu que je ne voulais pas faire un récit historique, mais raconter une histoire selon ce que j'ai vécu, à savoir mon ressenti, mes émotions et mes souvenirs. La réalité, ce n'était pas mon problème. Je me suis servi de ma vérité comme matériau, et c'est pour cela que mon livre est vrai et sincère.» David Sala

CINÉMA



Le Dernier Duel Ridley Scott 2021

En 1386, en Normandie, le chevalier Jean de Carrouges, de retour d'un voyage à Paris, retrouve son épouse, Marguerite de Thibouville. Celle-ci accuse l'écuyer Jacques le Gris, vieil ami du chevalier, de l'avoir violée.

Remarquablement interprété par Adam Driver, Matt Damon (aussi auteur du scénario avec Ben Affleck) et Jodie Comer (vue dans Killing Eve), le film construit sur 3 flashbacks marque le retour au sommet de Ridley Scott après une décennie en dents de scie.

Suivez l'actualité de la
Bibliothèque - Médiathèque
François Mitterrand

www.bibliotheque.ville-chenove.fr

Agenda*

* Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, les événements annoncés ci-dessous peuvent être modifiés ou annulés selon l'évolution de la pandémie. Tout changement sera diffusé sur les supports numériques de la Ville de Chenôve.

N'hésitez pas à vous connecter sur la page Facebook Ville de Chenôve.

MAI

Samedi 28 mai > à 15H Rencontres anches doubles

Conservatoire de Chenôve, Dijon, Beaune et Lons-Le-Saunier
Musique • Le Cèdre

> Gratuit | Réservation sur cedre.ville-chenove.fr

Du 2 au 2 juin

Du carnaval des animaux à l'exposition idéale d'Hervé Tullet

Exposition collaborative avec les écoles élémentaires Les Violettes, Bourdenières, Jules Ferry et le PRE • Le Cèdre

JUIN

Mercredi 1^{er} juin > à 19H Drôle de carnaval

Gratuit sur réservation • Le Cèdre - Le conservatoire

Vendredi 3 juin > à partir de 15H La journée vélo

Esplanade de la République



Mercredi 8 juin à 18h30

Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France en Extrême Orient, Indochine et Corée

Monument aux Morts

Samedi 11 juin > de 10h à 13h

Lecture musicale en présence de Fred Bernard

Gratuit sur réservation • Espace Culturel François Mitterrand

Mardi 14 juin > à 18H

Cabaret d'improvisation théâtrale

des collégiens du trophée d'impro • Le Cèdre

> Gratuit | Réservation sur cedre.ville-chenove.fr

Du 16 au 30 juin

Exposition « Vie-Nyle défectueux/détourné »

de l'association Protagomix • Le Cèdre



Samedi 18 juin > à 11h15

Appel du Général de Gaulle • Monument aux Morts

Samedi 25 juin > à partir de 10H

Porte ouverte du conservatoire de Chenôve

Au conservatoire • Le Cèdre

Lundi 27 juin > à 18h30 Conseil municipal

salle du conseil au 2^e étage de l'Hôtel de Ville.

Les séances sont filmées et retransmises sur Facebook et le site internet. www.ville-chenove.fr

Jeudi 30 juin > à 18H Almataha

Compagnie Zahrbat • Le Cèdre

> Tarif en famille / ABO 8€

Réservation sur cedre.ville-chenove.fr

JUILLET



Mercredi 6 juillet > à 18h30

Hommage aux sinistrés des bombardements des 6 juillet et 11 août et du mitraillage du tacot le 4 septembre 1944 • Monument des Sinistrés



Jeudi 14 juillet > à 11h15

Fête Nationale • Monument aux Morts

LES RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS

CLUB MONTAGNE DE CHENÔVE

Randonnées pédestres

Samedi 4 juin

Circuit de 13 km, au départ de Barbirey-sur-Ouche (21)

Samedi 4 juin

Circuit de 18 km, au départ d'Izeure (21)

Dimanche 19 juin

Circuit de 21 km, au départ de Mirebel (39)

Samedi 2 juillet

Circuit de 14 km, au départ d'Aubaine (21)

INFOS : 06 28 04 22 09

ASSOCIATION GEM L'ENTRACTE

Vendredi 10 juin de 10h à 17h

Exposition de peinture «à la manière de ...»

Au rougail, esplanade de la République à Chenôve

Vernissage sur inscription le jeudi 9 juin.

INFOS : 06 77 07 45 82

DONNEURS DE SANG

lundi 4 juillet de 15h30 à 19h30

Don du sang

Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

FIGURE 2 STYLE

Samedi 18 & dimanche 19 juin de 14h-19h

Gala de l'association • Le Cèdre

Lundi 27 juin au samedi 2 juillet

Festival Bon'HipHop • Le Cèdre

INFO : 06 48 12 17 47

ou sur associationfigure2style.com

LA 25^e HEURE

Samedi 25 et dimanche 26 juin

Exposition de peinture des élèves de l'atelier 4.48

Hôtel des sociétés

OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

Vendredi 10 juin à 17h sur le parking du cimetière

Balade de l'escargot • Le manoir du Chapitre, ses vignes et les jardins familiaux

Vendredi 01 juillet à 17h sur le parking du cimetière

Balade de l'escargot • Le parcours de Mémoire

Pauses musicales et dégustations du terroir

INFOS & INSCRIPTIONS : 06 68 61 90 72 ou sur place

TARIF : 10€ ; DURÉE des visites : 2h30

PETIT MUSÉE BONBIS

Vivez une journée de classe de l'école d'autrefois

Visites sur rendez-vous

INFOS & RÉSERVATIONS : 06 83 00 06 88

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Vendredi 17 juin de 9h à 12h & de 14h à 17h

Samedi 18 juin de 9h à 12h

Braderie de printemps • Centre commercial Kennedy

LES ÉLUS DANS LES QUARTIERS

VISITE
DE QUARTIER

26 MARS 2022

VIEUX BOURG - FLEURS - GIRAUD



LES HABITANTS AU RENDEZ-VOUS

Après la visite du 16 mars dans les quartiers du Clos du Roy, Chenevary et Grands Crus où les sujets d'équipements, de voiries et d'incivilités ont été abordés, les élus de Chenôve ont donné rendez-vous aux habitants des quartiers du Vieux Bourg, Fleurs et Giraud.

Vous avez été nombreux à profiter de ce temps d'échange sous le soleil pour évoquer un grand nombre de thèmes.

Ces visites restent des rencontres importantes et riches qui permettent d'effectuer un état des lieux au plus près des préoccupations des riverains pour modifier, améliorer, agencer, ou encore développer les espaces publics de Chenôve.



de 9h à 11h

PERMANENCES
DE QUARTIER

21 mai

Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary
Salle Mesguis

25 juin

Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary
Salle Mesguis

9 juillet

Vieux Bourg/Fleurs/Giraud
Maison de la petite enfance

CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

Le Maire et les élus de la majorité municipale vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.
2, place Pierre Meunier

Prise de rendez-vous

> par téléphone 03 80 51 55 00

> ou via internet sur www.ville-chenove.fr

rubrique « je prends rendez-vous avec le maire »

> ou via le site internet rubrique « nous contacter »

Signalez un problème dans votre quartier

> via la rubrique « je signale » sur le site internet de la Ville de Chenôve www.ville-chenove.fr

Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, les événements annoncés ci-dessus peuvent être modifiés ou annulés selon l'évolution de la pandémie.

Tout changement sera diffusé sur les supports numériques de la Ville de Chenôve. N'hésitez pas à vous connecter sur la page Facebook Ville de Chenôve

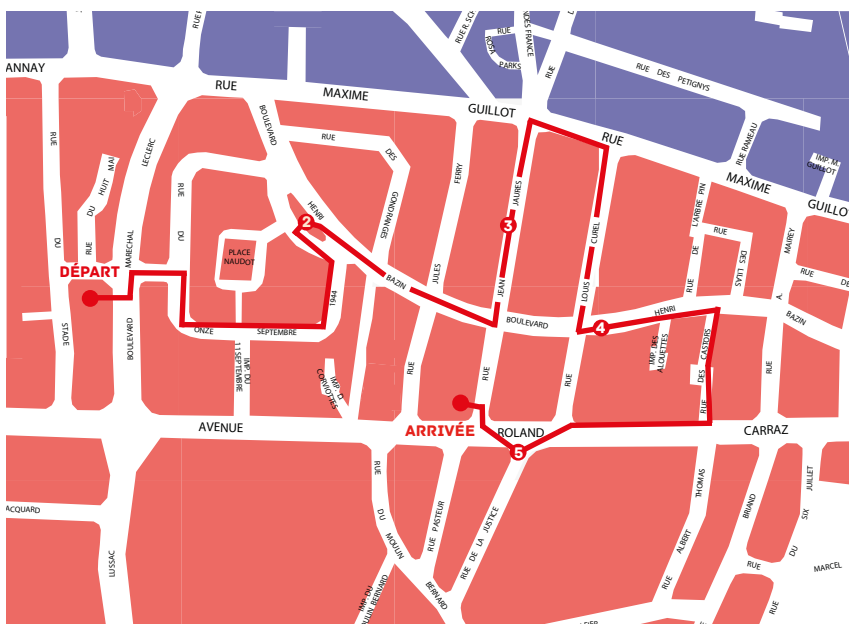
VISITES DE QUARTIER



4 JUNI 2022 de 9h30 à 12h

CENTRE VILLE - MAIL - GAMBETTA - KENNEDY

- > 9h30 : Départ devant la Maison du Projet
- > 9h40 : Arrêt devant le chantier du gymnase du Mail
- > 10h05 : Arrêt au centre commercial Kennedy (*pause-café*)
- > 10h30 : Arrêt Plaine des Pétignys
- > 10h50 : Arrêt rue Raymond Bougeot
- > 11h10 : Arrêt Plaine Herriot
- > 11h30 : Arrêt parking rue Alfred Chagnenet
- > 12h : Arrivée à la Maison du projet



2 JULI 2022 de 10h à 12h

STADE - FERRY - BAZIN - ATELIERS

- > 10h : départ depuis la place Limburgerhof
- > 10h25 : Arrêt rue Henry Bazin, devant les Gondrandes
- > 10h45 : Arrêt rue Jean Jaurès
- > 11h05 : Arrêt boulevard Henry Bazin devant les ex locaux de la CPAM (*pause-café*)
- > 11h35 : Arrêt avenue Roland Carraz, à l'angle de la rue de la Justice
- > 12h : Arrivée local des Pionniers de France rue Jules Ferry

Rendez-vous
Sur l'Esplanade
de la République

Ateliers découvertes, animations,
démonstrations de vélo, balade
pour tous les âges !

vendredi

3 juin.

à
15h

vélo
Journée
mondiale
du

